

Le Président du Conseil Exécutif de Martinique

Fort-de-France, le 20/10/2021

Cab/SL/JE N°2021-10-091

Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République

Objet : Mesures d'urgence de lutte contre la vie chère en Martinique

Monsieur le Président de la République,

Vous souhaitez prendre des mesures fortes pour limiter les tendances haussières actuelles des coûts de l'énergie pour les ménages.

Le Premier ministre a d'ores et déjà annoncé le gel des tarifs réglementés du gaz et une limitation à 4% du tarif réglementé de l'électricité début 2022. D'autres orientations seront prises dans les jours à venir.

Je tenais par ce courrier à vous interpeller sur la situation de la Martinique, avec des constats et préconisations qui pourraient être élargis à plusieurs des territoires d'outre-mer.

Vous connaissez la problématique de la vie chère en Martinique. Les prix y sont parmi les plus élevés d'Europe. Par rapport à l'Hexagone, cela représente un différentiel de 12% selon l'INSEE, qui a calculé que les prix des produits alimentaires sont eux 48% plus élevés que ceux de l'Hexagone. Je ne vous ferai pas l'injure de vous rappeler la sociologie d'une population plus exposée à la précarité.

Les prix de l'énergie pèsent fortement au sein des paniers des ménages martiniquais. Il en va ainsi du carburant, de l'électricité mais aussi du gaz, principalement à finalité d'alimentation. Or, le prix d'une bouteille de gaz de 12,5 kg a connu en 2 ans une hausse de +12€, soit +67%. C'est un record.

La Martinique est aussi fortement impactée par le renchérissement du coût des matières premières corollaire de la hausse des prix du fret, qui sont des tendances mondiales. Sur une île où 80% de ce que nous consommons provient de l'importation, cela a inévitablement des conséquences néfastes sur le portefeuille des Martiniquaises et des Martiniquais.

Il s'agit donc de prendre des mesures fortes afin de freiner cette hausse conjuguée des prix et surtout son impact sur le pouvoir d'achat local et sur le corps social, déjà fortement éprouvé par des mois d'une crise sanitaire qui nous a frontalement atteints.

Monsieur le Président de la République, sur les sujets des prix et de la vie chère, le message ne saurait être celui d'une quelconque rupture d'égalité. Le Gouvernement a pourtant instauré un moratoire sur le prix du gaz, mesure de justice, qui ne bénéficiera pas aux Martiniquais.

Il est donc indispensable que le « chèque énergie » puisse être revalorisé de 100€ chaque année et qu'il puisse s'étendre au gaz en Martinique et en Guadeloupe, en prenant ainsi en compte la spécificité de l'usage à finalités de consommation et d'alimentation qui en est fait.

Sur les carburants, je propose d'aller vers un « chèque carburant » qui permette à une part large de la population de se prémunir contre les effets du renchérissement des prix à la pompe.

Par ces mesures, nous ne quémandons pas. Nous assurons un continuum entre les réalités locales et les actes forts de justice sociale que votre Gouvernement entend prendre face à une conjoncture qui risque de peser trop fortement sur le portefeuille des familles.

Sachant pouvoir compter sur votre attention à l'égard des enjeux pour le peuple de Martinique, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma considération distinguée.



Président du Conseil Exécutif de Martinique